

# Extension

## de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls

### Pourquoi une extension ?

La préservation de la mer Méditerranée est une urgence environnementale.

Après 45 ans d'existence, la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls a montré toute son efficacité, à travers ses bénéfices sur les volets environnementaux et économiques. Cependant, elle occupe une surface insuffisante pour que les effets de la protection perdurent sur le long terme.

C'est la raison pour laquelle le Département, gestionnaire de la Réserve, a décidé de lancer une démarche de concertation en vue de l'extension. En effet, les scientifiques s'accordent tous à dire qu'il est nécessaire d'agrandir cette Réserve.

Ce projet d'extension s'inscrit dans les objectifs nationaux qui ont pour intention de passer de 0.2% à 5% de zones de protection forte, d'ici 2027, en Méditerranée.

### La réflexion sera menée sur l'ensemble de la Côte Rocheuse pour :

veiller à la meilleure prise en compte possible des activités présentes, >>>

préserver la cohérence biogéographique de cette unité, >>

s'inscrire dans la stratégie ZPF (Zones de Protection Forte)

du Parc marin sur le reste de la côte. >>

Selon les études scientifiques, pour que l'extension de la Réserve marine soit efficace pour préserver la biodiversité, il est nécessaire d'étendre l'actuelle zone de protection partielle et de prévoir, en son sein, une ou plusieurs zones de protection renforcée, à l'image des 1/10 de la surface totale de la réserve actuelle (650 ha). Une réglementation adaptée sera alors mise en place.

## La Réserve, un joyau de biodiversité !

### Le corail rouge

Les tailles maximales les plus importantes sont observées dans la zone de protection renforcée. En moyenne les tailles sont **1,8 fois** supérieures dans la réserve que hors de la Réserve.

**Les densités** (nombre d'individus par m<sup>2</sup>) les plus importantes sont observées dans la Réserve avec en moyenne une densité **1,2 fois** supérieure dans la Réserve que hors de la Réserve

**Le taux de croissance** le plus important est observé dans la zone de protection renforcée. En moyenne le taux de croissance est **1,5 fois** supérieur dans la réserve que hors de la Réserve.

### Le mérrou

**190 mérours** observés en 2001, contre **613** individus en 2020, soit un effectif multiplié par 3,2 au sein de la Réserve. Le nombre de mérours comptabilisé en dehors de la Réserve reste faible (moins d'une vingtaine avec le même protocole)

La Réserve montre toute son efficacité notamment au niveau des **espèces rares** (mérour, corb, denti...) où la densité est 7.5 fois (en nombre d'individus pour 100m<sup>2</sup>) supérieure dans la Réserve qu'en dehors de la Réserve.

# Comment le projet sera-t-il mené ? Par qui et avec qui ?



Afin de construire ce projet collectivement, le Département a lancé avec l'ensemble des partenaires et usagers de la mer une large concertation organisée en 2022

## Réunion de lancement de la concertation réalisée

le 13 janvier

Avec 130 participants, dont des représentants de l'ensemble des usagers.

## 3 ateliers avec les représentants de l'ensemble des usagers

(pêcheurs professionnels, pêcheurs de loisir, plongeurs, plaisance-tourisme, associations environnementales...)

le 17 février, 14h

« Expression des attentes et présentation des premières contributions de la plateforme »

le 7 avril, 14h

« Partage des enjeux : patrimoine naturel et usages »

le 9 juin, 14h

« Spatialisation et discussion autour des différents scénarios »

## Une réunion de restitution des ateliers en septembre

Restitution des ateliers et présentation du projet d'extension et des réglementations envisagées.

Rencontres avec les partenaires institutionnels

Réunions publiques de présentation du projet

Notre département  
**VIVONS-LE ENSEMBLE !**

# Participez ! Votre avis compte !

Questionnaire en ligne : [forms.gle/magdTWJXDBXS6DRd6](https://forms.gle/magdTWJXDBXS6DRd6)

Plateforme collaborative : [cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/](https://cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/)

Pages internet :  
[www.leDepartement66.fr/projet-dextension-du-perimetre-de-la-reserve-marine/](https://www.leDepartement66.fr/projet-dextension-du-perimetre-de-la-reserve-marine/)  
[//parc-marin-golfe-lion.fr/](https://parc-marin-golfe-lion.fr/)

Contact : [concertation.reservemarine@cd66.fr](mailto:concertation.reservemarine@cd66.fr)

Suite à cette première étape viendra la démarche administrative de l'extension, qui durera 2 à 3 ans et inclura une enquête publique.

